



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

Une grande perte pour la commune

Hommage à Joseph COULLOMB
p. 9

Actualités municipales
p. 10

Associations
p. 38

Sommaire

 <p>Actualités municipales Travaux</p>	 <p>Actualités municipales Environnement</p>	<p>Édito du maire Comptes-rendus des conseils municipaux Actualités municipales Dans la commune Coup d'œil dans le rétro Agenda La vie des associations</p>	<p>p.3 p.4 p.10 p.26 P.32 p.37 P.38</p>
 <p>Actualités municipales Sécurité</p>	 <p>La vie des associations</p>	 <p>COURSE SOLIDAIRE Dimanche 6 avril Manifestations à venir À vos agendas</p>	

Infos utiles

Mairie : 04 34 39 50 00
Rendez-vous élus : 04 34 39 50 01
Police Municipale : 04 34 39 50 22
Services Techniques : 04 34 39 50 15
Assistante Sociale : 04 34 39 50 00 (sur rendez-vous)
CCAS : 04 34 39 50 00
Centre Socio Culturel : 04 34 39 50 05
École Maternelle : 04 34 39 50 20
École Primaire : 04 34 39 50 10
Bureau de la Scolarité : 04 34 39 50 12
Crèche / Halte garderie : 04 34 39 50 25
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Gendarmerie Bernis : 17
Sapeurs Pompiers : 18 ou 112 (SDIS)
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0970 818 638 (n° non surtaxé)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin
30540 MILHAUD
Tél. : 04 34 39 50 00
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



*“...Milhau face aux défis de 2025 :
prudence et projets !”*

Chères Milhauaises, Chers Milhauais,

C'est avec une profonde tristesse que nous rendons hommage à notre premier adjoint, Joseph Coullomb, brutalement décédé le 12 janvier dernier. Son dévouement inlassable et sa passion pour notre commune ont marqué chacune de ses actions. Son engagement et sa vision éclairée ont durablement enrichi notre ville. Son souvenir restera gravé dans nos cœurs et continuera d'inspirer notre travail quotidien.

Milhau face aux défis de 2025 : prudence et projets

L'année 2025 s'annonce riche en défis pour notre commune, à l'image d'un pays en pleine mutation. Les crises successives, de la santé à l'économie, ont laissé des traces profondes. L'inflation galopante, la hausse des coûts de l'énergie et l'incertitude politique pèsent lourdement sur les institutions et les finances publiques, y compris celles de nos communes, et nul ne peut prédire, en effet, à quel niveau les collectivités territoriales seront impactées pour l'effort de redressement national.

Face à ce contexte complexe et incertain, la municipalité adoptera une posture de prudence. Les investissements seront rigoureusement sélectionnés, privilégiant les projets structurants pour l'avenir de notre commune guidés par le seul intérêt général. La ZAC « Aubépin » fera émerger un écoquartier de nature à embellir l'ouest de la commune et le projet de « Maison Médicale » en sont des exemples concrets. Ces projets, pour améliorer notre cadre de vie et répondre aux besoins de tous, seront menés avec détermination.

Cependant, pour faire face à ces défis, nous avons tous un rôle à jouer. La responsabilité individuelle est plus que jamais essentielle. Chaque acte d'incivilité représente un coût pour la collectivité, qui pourrait être mieux employé : il appartiendra aussi à chacun de faire preuve de responsabilité dans l'utilisation des biens publics et des espaces partagés.

En 2025, il s'agira de conjuguer ambition et réalisme. La municipalité s'engage à maintenir son niveau de service public, tout en veillant à une gestion rigoureuse des finances communales.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la commune !

*Chaleureusement
Jean-Luc Gilson*



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 16 octobre 2024

MAINTIEN D'UN ADJOINT AU MAIRE DANS SES FONCTIONS

Non maintien de Mme Zineb HADDOU-OURAHOU dans ses fonctions d'adjointe au maire suite au retrait de ses délégations de fonctions et de signature.

Adopté à la majorité

ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Maintien du nombre de postes d'adjoints à 7. Election d'un nouvel adjoint, qui occupera le 7e rang. Mme BATIGNES Jocelyne ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est nommée 7e adjointe au maire et est installée immédiatement. Mise à jour du tableau des adjoints.

Adopté à l'unanimité

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - NOUVELLE REPARTITION

Nouveau calcul de l'enveloppe indemnitaire maximale sur la base de 7 adjoints soit une enveloppe maximale de 209% maximum de l'indice brut 1027 à compter du 1^{er} novembre 2024. Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités consultable sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à la majorité

MANDAT SPECIAL : CONGRES DES MAIRES DE FRANCE DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2024

Mandat donné à Jean-Luc DESCLOUX, Maire ; Huguette SARTRE, 2^e adjointe au Maire, déléguée aux festivités - affaires culturelles et traditions taurines ; Jean-Luc FRANÇOIS, conseiller municipal délégué aux associations, commerce, artisanat et marchés. Autorisation de prise en charge des frais de transports et de séjour.

Adopté à l'unanimité

MONTANT DE LA CARTE CADEAU ATTRIBUEE AUX PERSONNELS MUNICIPAUX A L'OCCASION DES FÊTES DE NOEL 2024

Valeur faciale des cartes cadeaux attribuées aux agents de la collectivité de 50 € et de 30 € pour les enfants du personnel municipal âgés de zéro à 13 ans maximum au 31 décembre de l'année 2024.

Adopté à l'unanimité

ADHESION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU GARD DES FRANCAS POUR L'ASSISTANCE

A LA REDACTION ET L'ELABORATION DU PEDT 2025/2027

Pour un montant annuel de 464,70€.

Adopté à l'unanimité

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC MADAME CORINNE LESPINASSE HOUDET, ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ESPACE D'ACCUEIL ET DE MISE EN ACCESSIBILITE POUR LES LOCAUX RECEVANT DU PUBLIC DE L'HOTEL DE VILLE

Pour un montant de 3 902,67 € HT soit 4 683,20 € TTC.

Adopté à l'unanimité

PROROGATION DU DISPOSITIF D'AUTORISATION PREALABLE A LA MISE EN LOCATION - PERMIS DE LOUER - DELEGATION DE COMPETENCE DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE AU MAIRE DE MILHAUD

Du 1^{er} décembre 2024 au 31 décembre 2026 sous la forme d'autorisation préalable à la mise en location à l'intérieur du même périmètre défini dans la délibération initiale.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RESERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ENTRE LE BAILLEUR SOCIAL « UN TOIT POUR TOUS » ET LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RESERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ENTRE LE BAILLEUR SOCIAL « PROMOLOGIS » ET LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL THEATRAL - FIXATION DU TARIF D'ENTREE DES SPECTACLES « QUEL SCANDALE » DE LA COMPAGNIE « LES MISSOUNENQUES » DU VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024 ET « L'HERITAGE PRESQUE PARFAIT » DE LA COMPAGNIE « LES 5 PATIC » DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

Fixation du tarif unique à 5 € à partir de 12 ans, du droit d'entrée pour chacun des deux spectacles.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA TROUPE DE THEATRE « DE BRIC ET DE BROC » ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION DU SPECTACLE INTITULE « TOQUÉ AVANT D'ENTREE » DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 A LA SALLE DES FETES

Entrée gratuite avec une participation volontaire au chapeau au bénéfice de la Compagnie.

Adopté à l'unanimité

CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

À compter du 1^{er} novembre 2024, création d'un poste pour les besoins du service - Filière médico-sociale, adjoint social territorial à TNC de 28h contractuel sur emploi permanent.

Adopté à l'unanimité

Séance du 15 novembre 2024

CREATION D'UN HUITIEME POSTE D'ADJOINT

Adopté à l'unanimité

ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Election d'un nouvel adjoint, qui occupera le 8^e rang. Mme CAUSSE Valérie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est nommée 8^{ème} adjointe au maire et est installée immédiatement. Mise à jour du tableau des adjoints.

Adopté à l'unanimité

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - NOUVELLE REPARTITION

Nouveau calcul de l'enveloppe indemnitaire maximale sur la base de 8 adjoints soit une enveloppe maximale de 231 % maximum de l'indice brut 1027 à compter du 1^{er} décembre 2024. Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités consultable sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

CONSTAT DE LA DESAFFECTATION ET DE DECLASSEMENT DES LOCAUX DES ESPACES VERTS ET ARCHIVES MUNICIPALES - PARCELLE AL 78 - ROUTE DE NIMES

En vue de leur cession à M. et Mme RUBAN David et Céline au prix de 235 000 €.

Adopté à l'unanimité

PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET D'INTERET GENERAL

Pour le projet de création de parcs photovoltaïques.

Adopté à l'unanimité

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL SITUEE SUR LES PARCELLES CADASTREES AH 515, AH 523, AH 525, AH 526 LIEU-DIT « LE TOURIL » ET AI 364 LIEU-DIT « FOUR DE LA CHAUX »

Avis favorable de principe sur ce projet au profit des sociétés DEV ENR et Angelotti Energies. Autorisation leur est donnée pour effectuer les études nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité

PROJET D'ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT POUR ASSURER LA CONTINUITE ET LA PERENNITE DES EQUIPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES INCENDIES DE FORET AU PROFIT DU SYNDICAT MIXTE DES GARRIGUES DE LA REGION DE NIMES

Adopté à l'unanimité

PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE LUNETTES D'UN AGENT COMMUNAL

Versement des frais de remplacement de lunettes à l'intéressé à hauteur de 133 €.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2024 A L'ASSOCIATION « MAISON DES LYCEENS » DU LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

D'un montant de 200 € pour le financement d'un voyage scolaire en Angleterre.

Adopté à l'unanimité

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN MOYEN DU VISTRE - SEABMV

Adopté à l'unanimité

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2019-11-072 DU 14 NOVEMBRE 2019 - VENTE DE CAVEAUX ET MONUMENTS ANCIENS SUITE A LA PROCEDURE DE REPRISES DE 2011

En vue de leur démolition et construction de nouveaux caveaux.

Adopté à l'unanimité

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DE CHARGE DE COOPERATION « CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE » (CTG) DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET

Filière administrative - grade attaché territorial (catégorie A) à temps complet sur un emploi non permanent.

Adopté à l'unanimité

APPROBATION DU RAPPORT TRIENNAL RELATIF A L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Consultable sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

Comptes-rendus

des conseils municipaux

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS (RPQS) DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT DE NIMES METROPOLE - EXERCICE 2023

Consultable sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Pris acte

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE 2023

Consultable sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Pris acte

Séance du 11 décembre 2024

MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE COMMUNAL

Consultable sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

ACTUALISATION DES TARIFS ET SERVICES FUNERAIRES

Evolution et adoption de la grille tarifaire ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Date	Concession terre trentenaire renouvelable		Concession à perpétuité	Concession trentenaire renouvelable
	m ²	2 m ²		
06/12/2001	45,735 €	91,47 €	137,20 €	/
2025	100 €	200 €	350 €	200 €

Date	Dépositaire	Dispersion des cendres au jardin du souvenir
	par mois	
06/12/2001	45,73 €	/
2025	1 ^{er} mois gratuit 50 €/mois les suivants	gratuit

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS DE LA NOUVELLE TRANCHE DE CAVEAUX AU CIMETIERE COMMUNAL - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-03-016 DU 03 MARS 2021

Tarif d'un caveau 2 places à 1 698 € HT soit 2 037,60 € TTC et d'un caveau 4 places à 2 798 € HT soit 3 357,60 € TTC. Les parcelles de terrain seront concédées à perpétuité.

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS DE LA NOUVELLE TRANCHE DE CAVEAUX AU CIMETIERE COMMUNAL - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2022-10-084 DU 05 OCTOBRE 2022

Tarif d'un caveau 2 places à 2 450 € HT soit 2 940 € TTC et d'un caveau 4 places à 2 635 € HT soit 3 162 € TTC. Les parcelles de terrain seront concédées pour une durée temporaire de 30 ans renouvelables.

Adopté à l'unanimité

MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU - SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE SUR LA COMMUNE DE NIMES ET DE MILHAUD PORTE PAR L'AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE - APIJ

Avis favorable assujetti des réserves formulées par la commission d'enquête dans les conclusions annexées à la présente délibération consultables sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ACCUEILS PERISCOLAIRES : ACCUEIL DU MATIN, DU SOIR, ET ETUDE SURVEILLEE, ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

TARIFS 2025 RESTAURATION SCOLAIRE		
Enfant	Tarif 1/2 journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Pré inscrit	4 €	10 €
Non inscrit	10 €	13 €
PAI	1 €	
Adulte		
	4,30 €	

TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2025 : ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, ÉTUDE SURVEILLÉE DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE		
Enfant	ACCUEIL-ÉTUDE SURVEILLÉE	
	Milhaudois	Non Milhaudois
INSCRIT		
Accueil matin	0,80 €	1,50 €
Accueil soir / Etude surveillée	1,40 €	2 €
NON INSCRIT	3 €	6 €
SANCTION FINANCIÈRE POUR RETARD	12 €	

TARIFS 2025 DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - ALSH DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE ET DU CLUB ADO		
Quotient familial	Tarif 1/2 journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Inférieur à 500 €	4,20 €	6,25 €
De 501 à 900 €	4,50 €	6,55 €
De 901 à 1 400 €	4,90 €	6,95 €
+ de 1 401 €	5,20 €	7,35 €

RESTAURATION	
Milhaudois	Non Milhaudois
4 €	10 €

PANIER REPAS	
1 €	
Coût global de la sortie	Participation famille
Inférieur à 5,99 €	2 €
Compris entre 6 € et 9,99 €	3,10 €
Compris entre 10 € et 14,99 €	4,60 €
Compris entre 15 € et 19,99 €	6,10 €
Supérieur ou égal à 20 €	8,10 €

Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL 2024

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 011	+ 200 000 €
Chapitre 012	- 260 000 €
Chapitre 65	+ 10 000 €
Chapitre 66	+ 20 000 €
Chapitre 042 d'ordre	+ 30 000 €
Équilibre Général	0 €

Recettes de fonctionnement	
Pas de mouvements	0 €
Équilibre général	0 €

Dépenses d'investissement	
Chapitre 16	+ 3 000 €
Chapitre 20	- 147 000 €
Chapitre 21	- 85 584 €
Chapitre 23	+ 229 584 €
Équilibre général	0 €

Recettes d'investissement	
Chapitre 13	- 106 000 €
Chapitre 16	+ 520 000 €
Chapitre 024	- 444 000 €
Chapitre 040	+ 30 000 €
Équilibre général	0 €

Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ANNEE 2024

DM N°1 BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX					
Section	DÉPENSES				
	Chap.	Art.	Intitulé	Montant BP	Montant DM
Fonct.	011	6068	Autres matières et fournitures	40 000 €	- 340 €
	68	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		340 €
	Total équilibre DM				0 €

Section	RECETTES				
	Chap.	Art.	Intitulé	Montant BP	Montant DM
Fonct.	70	707	Ventes de marchandises	40 000 €	0 €
Total équilibre DM				0 €	

Adopté à l'unanimité

CONSTITUTION DE PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES - BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX

D'un montant de 335,81 €.

Adopté à l'unanimité

PRÊT A LONG TERME POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE MISE EN SECURITE DE LA ROUTE DE NIMES

Offre de prêt de la Banque Postale pour le contrat de prêt de 220 000 € sur une durée de 15 ans, à taux fixe de 3,50 %, détaillé dans le tableau consultable sur le site www.milhaut.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

PRÊT A COURT TERME POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE MISE EN SECURITE DE LA ROUTE DE NIMES

Offre de la Caisse d'épargne pour le contrat de prêt de 300 000 € sur une durée de 36 mois, à taux fixe de 3,24 %, détaillée dans le tableau consultable sur le site www.milhaut.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES TABBIES DE MARIE » ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DE CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

d'un montant de 9 200 € pour une période de campagne de janvier à juin 2025.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION D'ENTRETIEN DE L'AIRE SPORTIVE EXTERIEURE DU PARC DE LOISIRS VAN GOGH AVEC LA SOCIETE AIRFIT - OPTRAKER

En contrepartie de la pose et la dépose de panneaux comportant le nom et le logo d'un sponsor sur les équipements.

Adopté à l'unanimité

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE 2025 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Adopté à l'unanimité

Séance du 30 janvier 2025

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Chapitre libellé nature	Crédits ouverts en 2024 (BP+BS-DM) sauf RAR 2023	25% Montant autorisé avant le vote du BP 2025 en cours
20 immo. incorporelles	2 408,62 €	602,15 €
21 immo. corporelles	1 051 036,00 €	262 759,00 €
23 immo en cours	644 584,00 €	161 146,00 €
Total des dépenses d'équipements	1 698 028,62 €	424 507,16 €

Adopté à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE DU REGLEMENT D'INTERVENTION « FAÇADES » DANS LE CADRE DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN MULTISITE « CŒURS DE BOURGS » PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Règlement consultable sur le site www.milhau.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS PAR L'ASSOCIATION « TENNIS CLUB MILHAUDOIS » LORS DE LA REFECTION DES TERRAINS DE TENNIS

D'un montant de 7 000 € afin de financer partiellement le coût de la rénovation des 3 courts de tennis d'un montant global de 104 065,20 € TTC.

Adopté à la majorité

FIXATION DU TARIF DES NOUVELLES CASES FUNÉRAIRES DE COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Columbarium N°8 : 18 cases de 2 urnes à 750 € chacune pour 30 ans renouvelables.

Columbarium N°9 : 22 cases de 2 urnes à 750 € chacune pour 30 ans renouvelables.

Adopté à l'unanimité

SPECTACLE VIVANT - SAISON CULTURELLE 2025 - FIXATION DU TARIF UNIQUE D'ENTREE

Entrée tout public à 5 €, gratuité jusqu'à 10 ans.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL THEATRAL - LE VENDREDI 28 FEVRIER ET LE SAMEDI 1^{ER} MARS 2025

Adopté à l'unanimité

CONTRAT TYPE D'ETABLISSEMENT AGREE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE - FFCC - PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Attribution de l'agrément pour la somme annuelle de 534 € (444 € + 90 € pour 2 licences).

Adopté à l'unanimité

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Est nommée Mme Marie SIMON-PEREZ à partir du 1^{er} février 2025. Modalités de saisine et rémunération consultables sur le site www.milhau.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

INSTAURATION DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT - PART FIXE ET PART VARIABLE - POUR LA FILIERE POLICE MUNICIPALE

Mise en œuvre à compter du 1^{er} février 2025. Modalités et conditions d'attribution consultable sur le site www.milhau.fr. et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE - DON A LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

Contribution pour soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte par un don de 800 €.

Adopté à l'unanimité



Hommage à Joseph COULLOMB

1^{er} adjoint



C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que les Milhautois ont appris le décès de Joseph Coullomb, survenu le dimanche 12 janvier.

Figure emblématique de la commune, il a consacré sa vie à servir l'intérêt général et le bien commun, laissant derrière lui un héritage précieux.

Enfant du village, né en pleine guerre dans la rue des Juifs, rebaptisée rue des Hirondelles, il a vécu des jours heureux avec son épouse Madeleine et leur magnifique famille.

Joseph Coullomb a mené une carrière professionnelle exemplaire dans le secteur bancaire, où son expérience et ses compétences l'ont conduit à occuper des postes à responsabilités. Parallèlement, il s'est investi activement dans la vie associative locale, contribuant à dynamiser la commune et à renforcer le lien social, ayant toujours à cœur de promouvoir des valeurs de partage, de respect et du vivre ensemble.

Depuis sa retraite, c'est surtout son engagement politique, en tant que premier adjoint au maire de sa ville qu'il chérissait tant, qui a marqué les esprits.

C'est lui qui m'a convaincu de conduire en 2014 la liste « Un nouveau départ pour Milhaud » et constituer avec lui une équipe solide pour engager les réformes et actions qui s'imposaient alors. Son parcours aura été marquant et inspirant, pour l'équipe municipale et moi-même pour construire le Milhaud de demain.

Homme de terrain infatigable, il était à l'écoute des préoccupations des Milhautois, soucieux de leur bien-être et de leur cadre de vie. Profondément attaché aux valeurs de la famille, de l'amitié et aux valeurs républicaines, il incarnait un humanisme sincère et un sens du collectif aigu.

Durant ses 11 années de mandat, ayant saisi les grands enjeux territoriaux, Joseph Coullomb a joué un rôle essentiel dans le développement de Milhaud, contribuant à la réalisation de projets structurants tels que le PLU, la SMASH, l'écoquartier Aubépin et dernièrement la future maison médicale. Sa maîtrise de l'urbanisme, dont il avait la délégation, et son action pour le devoir de mémoire en ont également fait une voix indispensable et écoutée dans la communauté milhautoise.

Au-delà de ses grandes compétences et de ses engagements, Joseph Coullomb était apprécié pour sa bienveillance, sa générosité et sa proximité avec ceux qu'il rencontrait ou côtoyait. Son départ laisse un vide immense dans le cœur des Milhautois, qui perdent un homme de valeur. Je perds un ami et un modèle.

En ces moments de deuil, j'adresse ses plus sincères condoléances à son épouse, sa famille, à ses proches et ses amis.

Je salue la mémoire d'un homme remarquable, qui laisse un très bel héritage à Milhaud. Il continuera de m'inspirer, restera dans mon cœur et celui de tous ceux qui l'ont connu.





**AU PASSAGE À NIVEAU,
QUAND LE FEU ROUGE
CLIGNOTE, PERSONNE
N'A LE TEMPS DE
TRAVERSER.**

Chaque semaine en France, un accident mortel a pour origine un comportement à risque. Informations et conseils sur prevention-ferroviaire.fr

#RestonsVigilants

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

SNCF
RÉSEAU

Sécurité et prévention

La Police Municipale renforcée Un nouveau Peugeot 2008 en service

La municipalité a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un nouveau véhicule au sein de la Police Municipale. Il remplace l'ancien Dacia trop souvent en réparation et vient renforcer les moyens mis à disposition de nos six agents pour assurer la sécurité de tous au quotidien.

Ce nouveau Peugeot 2008, choisi après une consultation rigoureuse, est équipé des meilleures technologies pour garantir la sécurité des agents, permettre plus de réactivité et d'efficacité face aux situations d'urgence.

Cet investissement marque l'engagement de la municipalité en faveur de la sécurité et du bien-être de chacun ; il améliore la présence et la visibilité de nos agents sur l'ensemble du territoire communal et contribue à dissuader les actes de délinquance.

Milhaud fait un pas de plus vers une vie plus sereine et sécurisée.



nos agents sur l'ensemble du territoire communal et

Contrôles de vitesse Renforcés pour une sécurité routière accrue

Afin de renforcer la sécurité routière et améliorer le cadre de vie des Milhaudois, la municipalité a décidé de multiplier les contrôles de vitesse. Face aux automobilistes réfractaires aux limitations de vitesse, la police municipale a intensifié ses actions pour sensibiliser et faire respecter les règles.

La municipalité envisage même à terme de généraliser la zone 30 sur l'ensemble du territoire communal. Cependant, avant d'en arriver là, il est essentiel que certains conducteurs modifient leurs comportements. Ainsi, des contrôles réguliers sont mis en place pour les inciter à lever le pied.

La police municipale est équipée d'un cinémomètre, outil performant qui permet de mesurer la vitesse des véhicules à une distance de 300 à 400 m. Lors de ces contrôles, qui sont effectués sur des axes jugés prioritaires, dont la localisation est gardée confidentielle pour maximiser leur efficacité, les agents sont visibles. La verbalisation est faite en interception directe sur place. Plusieurs permis ont été retirés en 2024.

Bien que la police municipale joue un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre et de la sécurité, elle ne dispose pas des mêmes pouvoirs que la gendarmerie ou la police nationale. Elle dispose du pouvoir de



constatation, mais pas celui d'investigation. C'est pourquoi, en cas d'infractions graves, telles que le refus d'obtempérer ou les excès de vitesse requérant une suspension du permis de conduire, les dossiers sont transmis à un officier de police judiciaire de la gendarmerie.

Partager la voie publique de manière responsable et sécurisée est primordial, c'est l'affaire de tous !

Travaux

Notre bibliothèque municipale

Bientôt prête à ouvrir ses portes

Le projet de la nouvelle bibliothèque municipale entre dans sa phase finale. Le gros œuvre est désormais achevé après quelques défis techniques à relever.

Place maintenant aux entreprises chargées des aménagements intérieurs : réseaux électriques et informatiques, pose des sols, peintures et finitions diverses sont en cours et avancent à bon rythme.

La dernière grande étape, avant l'ouverture prévue à la fin du premier trimestre, sera consacrée à l'aménagement et l'installation du mobilier et des rayonnages, puis à la mise en place du fonds d'ouvrages.

Cet espace culturel lumineux, moderne et confortable, conçu pour répondre aux attentes des lecteurs avertis et séduire de nouveaux publics, comprendra une salle de lecture spacieuse, un espace jeunesse dédié, et sera évidemment adapté aux personnes à mobilité réduite.



Élagage des platanes

Entretien régulier

Les platanes bordant la route de Montpellier ont été récemment élagués avec précaution. Cette intervention avait un double objectif : dégager l'éclairage public pour une meilleure visibilité et recréer un gabarit routier adapté à la circulation.

Réalisée dans le respect des arbres et de leur croissance, cette taille permet d'améliorer la sécurité tout en préservant le cadre paysager.



Jeux d'enfants

École Saint Exupéry

Les jeux de la cour de l'école maternelle ont été remplacés pendant les vacances de février, ainsi que le sol souple. Un engazonnage sera installé le long des bordures durant les vacances de Pâques. Les travaux sont réalisés pendant les vacances scolaires pour ne pas perturber les activités des élèves. Il en est de même pour les parcs municipaux Rebeyrotte et Camargue où jeux et sols seront remplacés.



Quartier Camargue / Abrivado

Réorganisation du stationnement et de la circulation

Avec l'augmentation du nombre de véhicules et le manque de places disponibles, la circulation et le stationnement dans ce quartier devenaient de plus en plus problématiques. Face à cette situation la municipalité a décidé de réorganiser le stationnement afin de fluidifier les déplacements et d'améliorer la qualité de vie des riverains. Il fallait éviter le stationnement sauvage et permettre une meilleure gestion des places disponibles, des emplacements de stationnement par leur matérialisation au sol.

Afin de faciliter la circulation et d'éviter les blocages et désagréments causés par les véhicules souvent stationnés des deux côtés de la chaussée une mise en sens unique de certaines rues a été mise en place.

Le stationnement anarchique oblige bien souvent les piétons y compris les poussettes et les PMR, à marcher sur la chaussée. Avec cette nouvelle réglementation, les trottoirs seront entièrement libérés pour garantir un cheminement piéton sécurisé et accessible à tous.

Bien évidemment, la mairie reste à l'écoute des riverains, déjà consultés sur cet aménagement, pour adapter les aménagements aux besoins réels de chacun.



Route de Nîmes

Les travaux se terminent

Les travaux d'aménagement de la route de Nîmes sont désormais presque achevés, marquant une étape importante dans l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des usagers. Après plusieurs semaines d'intervention la voie sera totalement rénovée avec des aménagements pensés pour le confort des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

Les derniers travaux ont consisté en la mise en place du marquage au sol, garantissant une meilleure visibilité des voies de circulation et des passages piétons. Une signalisation claire et efficace a également été installée pour faciliter les déplacements et renforcer la sécurité aux abords de la route.

Dans un souci d'embellissement et de respect de l'environnement des jardinières ont été installées tout au long du tracé, agrémentées de nouvelles plantations soigneusement sélectionnées. Ces dispositifs apportent une touche de verdure et de fleurissement bienvenus pour le paysage urbain et le bien-être de tous.

À ce stade, nous remercions les riverains et les usagers pour leur patience tout au long du chantier en espérant que ces aménagements sauront répondre à leurs attentes. Bonne route à tous !



Social

Actions sociales du CCAS

Un soutien essentiel aux plus fragiles



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Milhaud est au cœur de la vie locale et joue un rôle crucial dans l'aide aux personnes en difficulté.

Tout au long de l'année, il apporte des aides sociales variées et orientent les bénéficiaires et les familles vers les dispositifs les plus adaptés à leurs situations ou à leurs besoins spécifiques.

Soutien aux démarches administratives :

Le CCAS assiste les habitants dans leurs dossiers de demandes d'aides sociales pour plusieurs catégories de population, notamment :

- Les personnes âgées, avec des aides pour le maintien à domicile, telles que l'aide ménagère ou le portage de repas, ainsi que des aides à l'hébergement en EHPAD.
- Les personnes en situation de handicap, avec des dossiers pour les Aides Personnalisées d'Autonomie (APA) et les demandes à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Les demandes de Complémentaire Santé Solidaire.

Réponse aux urgences :

En cas de difficulté financière ou sociale, le CCAS intervient rapidement pour apporter une aide d'urgence et de soutien accordées aux familles selon condition de ressources et pour les orienter vers les dispositifs adaptés. Par exemple, pour les charges courantes comme l'eau, l'électricité ou le loyer, le Centre Médico-social de Ville Active (04 66 76 81 00) peut être sollicité pour octroyer une aide après étude du dossier.

Les usagers peuvent également rencontrer une assistante sociale en mairie, tous les jeudis matins sur rendez-vous.

Le CCAS propose des services comme l'aide alimentaire et le portage des courses à domicile. Il peut aussi, selon les situations, contribuer aux frais d'obsèques pour les personnes indigentes.

Domiciliation :

Le CCAS offre une adresse administrative aux personnes sans domicile fixe, leur permettant ainsi

d'accéder à d'autres droits et services.(RSA, AAH, aide médicale...)

Logement social :

Depuis janvier 2023, le CCAS est devenu un guichet unique pour faciliter les démarches de demande de logement social et accompagner les demandeurs dans leurs recherches. Ce nouveau service offre un soutien dans la complétude et l'avancement des dossiers, ainsi que dans la gestion des priorités et des pièces justificatives.

Initiatives pour le lien social et le bien-être :

Le CCAS met également en place des actions et organise des animations visant à favoriser l'insertion et le lien social.

Des sorties culturelles sont programmées chaque année, notamment au printemps une journée culturelle incluant des visites de musées. En automne, la « Semaine Bleue » propose des ateliers ou conférences. Ces événements en partie financés par le CCAS permettent aux aînés de rester actifs, faire de nouvelles découvertes, pour certains rompre leur isolement, et tisser des liens.

Manifestations festives :

Chaque année le Repas des Aînés est un moment convivial et joyeux qui rassemble de nombreux participants autour d'un menu festif. Cet événement est aussi l'occasion pour les élus municipaux et les membres du CCAS, de rendre hommage aux aînés au nom de tous les habitants de la commune.

C'est aussi l'occasion pour les couples célébrant leurs noces d'or et de diamant de se voir remettre une médaille pour les époux et un bouquet pour les épouses, symbolisant ainsi la longévité de leur amour.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, notamment en raison de handicaps ou de maladies, la municipalité offre un colis gourmand pour que Noël reste une fête accessible à tous.

Célébration des centenaires :

Atteindre 100 ans est un événement exceptionnel, un cadeau de la vie. À cette occasion, le Maire

et son adjoint rendent visite à la personne célébrant son centenaire, partageant un moment émouvant en présence de ses proches. Un bouquet et des chocolats viennent clôturer cette rencontre pleine de tendresse et d'émotion.

Événement convivial avec les Jardins Médicis :

La maison de retraite « Les Jardins Médicis », sous l'égide de sa directrice, Mme Ropital, a récemment organisé une galette des rois, réunissant résidents, familles, personnels et élus. Ce moment convivial a été l'occasion pour le Maire et les élus qui l'accompagnaient de présenter

leurs vœux pour l'année 2025, renforçant ainsi les liens entre la municipalité et la maison de retraite.

En résumé, le CCAS de Milhaud est un acteur essentiel du territoire, œuvrant au quotidien pour améliorer le bien-être de tous les habitants.

En résumé, le CCAS de Milhaud est un acteur essentiel du territoire, œuvrant au quotidien pour améliorer le bien-être de tous les habitants.



Célébration des noces d'or (50 ans) et des noces de diamant (60 ans) lors du repas des aînés offert par le CCAS.

Sortie culturelle

Invitation à un après-midi culturel au planétarium

Le CCAS a le plaisir de vous convier, le mardi 29 avril 2025, à une journée culturelle unique. Venez vivre un moment agréable de découverte et de partage !

Nous vous proposons une visite au planétarium, où vous pourrez explorer le thème « Les mystères de Mars ». Ce sera aussi l'opportunité de vivre une expérience fascinante d'immersion totale, vous permettant de voyager à travers l'univers et d'observer les étoiles comme jamais auparavant.

Le départ aura lieu sur le parvis du lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz à 13h50. Les places étant limitées, inscrivez-vous avant le 11 avril en contactant le CCAS au 04 34 39 50 00. Une participation de 5€ par personne est demandée. Le CCAS prenant en charge le transport.

Ne manquez pas cette occasion de sortir, de rencontrer d'autres personnes et de profiter d'une belle expérience culturelle.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Éducation Nouveau CMJ



Noël de la crèche Un Noël féérique pour les « Petits Bouchons »

La salle des fêtes s'est transformée en un véritable village de Noël, le 6 décembre dernier, à l'occasion de la fête organisée par la crèche « Les Petits Bouchons ». Petits et grands ont vécu un moment magique, empreint de joie et de convivialité.

Au programme de cet après-midi récréatif, les enfants se sont amusés sur les structures gonflables et les petits chevaux de bois, et régalingés du goûter préparé avec amour par les parents.

Les enfants ont aussi interprété les chants de Noël, micro en main ! avec leurs parents et les membres de l'équipe de la crèche, et nous ont montré qu'ils savaient aussi danser.

Mais c'est bien l'arrivée tant attendue du Père Noël qui a été le point fort de ce moment d'émotion et d'émerveillement.

Un grand merci à tous pour leur participation et leur bonne humeur !

Tout ce qui vient du cœur fait du bien : la joie et le bonheur des enfants furent pour l'équipe de la crèche et les parents le plus beau des cadeaux !



Conseil Municipal des Jeunes 2024/2025

La jeunesse engagée prend ses premières délibérations !



Lors de sa toute première réunion, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Milhau a fait preuve d'un dynamisme et d'une maturité remarquables. Composés de jeunes citoyens plein d'idées, les membres du CMJ ont présenté un programme ambitieux, principalement tourné vers les enjeux environnementaux et les activités culturelles et sportives pour améliorer la vie au sein de l'école et de notre commune.

Des projets concrets pour un avenir meilleur

Les neuf délibérations adoptées lors de cette réunion témoignent de l'engagement des jeunes conseillers à rendre leur école et leur village plus agréables. Parmi les projets retenus, on peut citer :

- Des animations ludiques et culturelles : des menus thématiques à la cantine (américain, tropical et italien) avec des animations (danse HIP HOP, basket, achat de collier de fleurs, déguisement hawaïen, quiz sur l'Italie et activité manuelle). Des activités sportives et des ateliers créatifs vont rythmer la vie scolaire : rachat de livres et réfection de la mallette de jeux.
- Amélioration des espaces communs : l'achat d'un banc pour la cour de l'école primaire, la rénovation de jeux et l'aménagement d'une cage de foot vont contribuer à rendre les espaces extérieurs plus attrayants.
- Bien-être et sécurité : l'acquisition de ventilateurs pour les 15 classes, de deux trousseaux de secours supplémentaires et de porte-manteaux pour les deux cours visant à améliorer le confort et

la sécurité des élèves. Une grande malle sera également achetée pour collecter et ranger les « habits oubliés ».

- Développement durable : le nettoyage du potager et l'achat de graines s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation à l'environnement.

Un budget conséquent pour des projets ambitieux

Afin de mener à bien ces différents projets, le CMJ bénéficiera d'un budget de 1 500 €. Cette somme témoigne de la confiance que la municipalité accorde à ces jeunes élus et de sa volonté de les accompagner dans leurs initiatives.

Un pas vers une citoyenneté active

Bien plus qu'une simple instance consultative, le Conseil Municipal des Jeunes est un véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où les jeunes apprennent à s'exprimer, à débattre et à prendre des décisions collectives.

Encourageons ensemble l'engagement de ces jeunes citoyens !

Nous souhaitons à tous les membres du CMJ une excellente année scolaire et nous les félicitons pour leur enthousiasme et leur détermination. Leur engagement est une source d'inspiration pour toute la ville.

Projet Éducatif de Territoire

Un outil pour l'éducation des enfants et des jeunes Milhadois

La commune, soucieuse du bien-être et de l'épanouissement de ses jeunes habitants, travaille tous les trois ans à l'élaboration d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Mais de quoi s'agit-il et quels en sont les objectifs ?

Un projet pour renforcer la continuité éducative

La municipalité a placé l'enfant au cœur de son action, avec sa crèche municipale « les Petits Bouchons » (25 berceaux) et tout récemment ouvertes 2 micro-crèches (19 Berceaux), 180 enfants scolarisés en maternelle et 340 en primaire, un réseau d'assistantes maternelles important, le lycée et enfin un tissu associatif sportif et culturel extrêmement dynamique : notre commune et ses 6 350 habitants est attractive ; elle est proche de Nîmes et a de grands atouts.

Le PEDT est une démarche collective et collaborative qui vise à mobiliser toutes les ressources de la commune pour garantir la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune. Il s'appuie sur un partenariat entre les acteurs locaux ayant en charge l'éducation et les loisirs des enfants et adolescents, chacun dans leurs domaines de compétence pour expérimenter et/ou construire des actions communes :

- les services municipaux : crèche, centre de loisirs, accueil en garderie des écoles matin et soir etc.
- les établissements scolaires : écoles maternelle, élémentaire et lycée,
- les associations : sportives, culturelles, de loisirs, éducatives...
- les professionnels de l'enfance : assistantes maternelles, éducateurs...

Les objectifs du PEDT

Le PEDT poursuit plusieurs objectifs, sous l'impulsion des adjoints au maire en charge de ces domaines :

- favoriser les échanges entre les acteurs éducatifs, dans le respect de leurs compétences respectives,
- développer les loisirs et l'accès à la diversité des connaissances,
- promouvoir les pratiques sportives, artistiques et culturelles pour tous,
- contribuer au partage de valeurs communes.



Une démarche participative

Afin de définir les objectifs du PEDT pour les trois prochaines années, la commune a organisé trois ateliers réunissant les différents acteurs :

- les directeurs des 2 écoles municipales et chef d'établissement (lycée),
- les professionnels de la petite enfance : assistantes maternelles, réseau petite enfance, direction de la crèche municipale ainsi que les responsables de micro crèches...
- les représentants du réseau associatif.

Ces ateliers ont permis, lors de riches échanges, de recueillir les besoins et les attentes de chacun, et de constater l'engagement et l'implication de tous.

Les intentions éducatives, issues des temps préparatoires, concertées et validées par les représentants de la commune sont :

- l'accessibilité et inclusion,
- les partenariats et continuité éducative (passe-relles),
- l'éducation à l'environnement,
- l'apprentissage du vivre ensemble et respect du rythme de chacun,
- la participation citoyenne - le pouvoir d'agir.



Urbanisme

Révision générale du PLU de Milhaud

Une nouvelle étape pour l'avenir de notre commune

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Milhaud, approuvé en 2017 et ayant déjà fait l'objet de quelques ajustements, entre dans une nouvelle phase : une révision générale qui répondra aux évolutions démographiques et anticipera les futures orientations économiques du territoire.

Une démarche participative et transparente

La commune de Milhaud a fait appel à l'entreprise Planed, en décembre 2024, pour l'accompagner dans cette procédure complexe. Les travaux, basés sur les objectifs définis par le Conseil Municipal, ont débuté en ce début d'année 2025 et devraient se terminer en 2027/2028.

Cette révision générale implique une collaboration étroite avec les services de l'État, des études environnementales approfondies et une enquête publique. Les Milhaudois seront ainsi invités à s'exprimer sur le projet de PLU révisé, moment clé pour recueillir leurs avis et suggestions.

Les objectifs de la révision

La mise en compatibilité du PLU de Milhaud vise plusieurs objectifs ambitieux :

- **Développement des énergies renouvelables** : création de zones d'accélération d'énergie renouvelable (ZAER) pour favoriser l'implantation

de parcs photovoltaïques sur des sites appropriés sans enjeux environnemental ni agricole.

- **Prise en compte des infrastructures** : intégration des travaux d'aménagement du Contournement Ouest de Nîmes dans le PLU.
- **Expansion économique** : extension de la ZAC Trajectoire au Nord et à l'Est, un projet essentiel pour le développement économique de Milhaud et de Nîmes Métropole.
- **Nouvelles zones d'aménagement** : création d'une zone pour accueillir l'établissement pénitentiaire et deux opérateurs économiques constituant une nouvelle ZAE sur l'ancienne base de travaux de la LGV.
- **Réponse aux besoins de logement** : intégration de projets en cours, tels que l'aménagement de la ZAC Aubépin, pour faire face à la demande croissante de logements.

La révision générale du PLU de Milhaud représente une étape cruciale pour l'avenir de la commune. Elle permettra de concilier développement économique, transition énergétique et répondre aux besoins des habitants, dans le respect de l'environnement.

ZAC Aubépin

Le point sur l'avancement du projet

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Aubépin est un projet ambitieux qui vise à transformer le paysage de Milhaud. Après la signature du contrat de concession entre la ville et le Groupe GGL en mai 2024, les choses s'accélèrent.

Une étude d'impact environnemental en cours

Le Groupe GGL travaille actuellement sur la mise à jour de l'évaluation environnementale et hydraulique

du futur quartier. Cette étude, qui devrait se terminer fin mars-début avril 2025, sera ensuite soumise à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale pour validation.

Prochaine étape : la concertation publique

Une fois l'étude d'impact achevée, une étape cruciale s'ouvrira : la concertation publique. Les personnes publiques associées (services de l'État, services

intercommunaux, communes limitrophes, CCI...) s'exprimeront sur cette opération et émettront des avis. Cette phase devrait se dérouler jusqu'en décembre 2025.

Enquête publique et approbation du dossier

À l'issue de la concertation, un commissaire enquêteur sera nommé et une enquête publique sera lancée. Les habitants de Milhaud seront invités à donner leur avis sur le projet. Les conclusions de cette enquête, assorties de l'avis de la commune, seront soumises au Conseil Municipal qui aura la responsabilité d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC.

Début des travaux prévu en 2026

Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient commencer courant 2026 et se poursuivre jusqu'en 2034, date à laquelle l'aménageur prévoit la fin des aménagements de voiries et des constructions.

Un projet d'envergure pour Milhaud

La ZAC Aubépin représente un projet important pour le développement de Milhaud. Il permettra de créer un nouveau quartier, offrant de nouveaux logements et de nouveaux espaces publics. Les habitants sont donc invités à suivre l'avancement de ce projet passionnant et à y contribuer pendant les phases d'enquête publique.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Renouvellement Urbain - multisites «Cœurs de bourgs»

Subventions pour la rénovation de votre façade

Outre les aides à la rénovation de l'habitat ancien, vous pouvez rénover votre façade avec des subventions de Nîmes métropole.

Dans le cadre de la convention opérationnelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain multi-site «Cœurs de Bourgs», lancé en juillet 2024, Nîmes Métropole et les communes de Clarensac, Générac, Manduel, Marguerittes et Milhaud s'engagent à revitaliser leurs centres-villes. Un coup de pouce pour vos façades !

Une des premières mesures concrètes de ce programme concerne la rénovation des façades. En effet, le règlement financier a été adopté par le conseil municipal le 30 janvier dernier pour aider les propriétaires à embellir leurs bâtiments, tout en respectant le patrimoine local.

Comment en bénéficier ?

Sous condition de la décence des logements et que la demande porte exclusivement sur les façades visibles depuis le domaine public, l'aide financière attribuable peut atteindre 40% du montant total HT des travaux :

- pour Nîmes métropole : 25 % du montant HT des travaux avec un plafond de 100 €/m² et plafonnée à 5 000 €.
- pour la commune : 15 % du montant HT des travaux avec un plafond de 100 €/m², et plafonnée à 5 000 € également.

Accompagnement technique et financier au projet de rénovation de façades pour les propriétaires des biens situés dans les périmètres définis sera également mis en œuvre par l'opérateur.

Respect du patrimoine : ainsi les subventions ne seront allouées qu'aux projets respectant les prescriptions locales de chaque réglementation : Plan Local d'Urbanisme, prescriptions des Architectes des Bâtiments de France...

Une commission dédiée

Une « commission technique façade », composée de membres de Nîmes Métropole, de l'opérateur de l'OPAH RU et de la commune, sera missionnée pour attribuer ces aides.

Prêt à participer à cette dynamique de rénovation ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de Nîmes Métropole pour obtenir plus d'informations et constituer votre dossier.



Environnement et cadre de vie

Déchets et ordures ménagères

Un fléau pour la commune

Notre commune dispose d'un environnement exceptionnel que nous avons à cœur de protéger. Malheureusement, des actes d'incivisme viennent ternir ce tableau : des dépôts sauvages, de plus en plus fréquents, entachent nos rues, nos espaces verts et portent atteinte à la qualité de vie de tous, malgré les actions mises en place par la municipalité.

Des dizaines de tonnes de déchets sont jetés dans la nature, que ce soit en plaine ou en garrigue, chaque année. Des décharges à ciel ouvert qui deviennent ingérables pour la commune.

De plus en plus de riverains déposent leurs déchets sur l'espace public, que ce soient des sacs poubelles qui devraient être sortis la veille des jours de ramassage, et qui s'accumulent sur les trottoirs ou parfois à côté des containers, ou ceux qui devraient être jetés dans les poubelles mises à disposition ou mis dans une poche en attendant d'être jeté plus tard.



Ces incivilités ont un impact négatif sur l'environnement en favorisant la prolifération de nuisibles et en contribuant à la pollution visuelle. Elles altèrent la qualité de vie de tous en rendant les espaces publics moins agréables et affectent l'image de la ville ou de votre quartier. Sans compter les risques pour la santé (propagation de maladies)

et la sécurité (blessures par verre brisé...). N'oublions pas le coût important pour la collectivité.

POURTANT

Les poubelles d'ordures ménagères sont **ramassées le mardi matin.**



Depuis le mois de janvier, Nîmes Métropole a implanté un nouveau moyen de collecte des ordures ménagères sur notre commune : des colonnes d'apport volontaire comme pour le verre.



Accessibles à tout moment, ces colonnes permettent aux personnes qui n'ont pas de bacs à ordures ménagères d'y déposer leurs sacs. Aujourd'hui, deux colonnes sont implantées : rue des Thuyas à côté de la Police Municipale et rue des Banières au rond-point.

Des composteurs ont été distribués gratuitement par Nîmes Métropole pour composter vos déchets alimentaires et déchets verts et ainsi réduire les ordures ménagères.

Deux sites de compostage ont été installés par la commune pour un compostage collectif (rue des Saules et route de Montpellier, près de la crèche).

Les sacs jaunes sont **ramassés le jeudi matin.**



Des bacs de collecte du papier et du verre sont installés sur la commune.

La déchetterie est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Nîmes Métropole récupère les encombrants une fois par mois sur simple appel téléphonique. Sans oublier que les enseignes récupèrent votre ancien gros électroménager, meuble... en achetant un neuf.

Un service de broyage de végétaux à domicile est en place depuis le 30 septembre 2024.

La balayeuse passe deux fois par semaine.
Le glouton passe régulièrement.
Même le cimetière communal est passé au tri !

« Si certaines voix accusent la mairie de Milhaud d'une mauvaise gestion des déchets, que la ville est sale, nous pointons surtout du doigt les comportements individuels ».

Pourquoi certaines rues ou quartiers sont-ils plus sales que d'autres ?

Pourquoi certaines personnes ne respectent pas les consignes de gestion des déchets ?

Il est incompréhensible et scandaleux que certains persistent à polluer nos rues, notre environnement. Ces actes sont irresponsables.

Nous ne pouvons tolérer ces comportements !

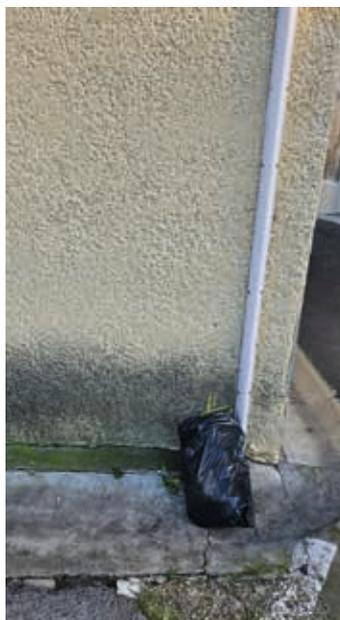
ALORS,

Nous nous attaquons à toutes ces incivilités qui polluent notre commune tant pour les sacs poubelles en ville que dans nos espaces naturels en verbalisant leurs auteurs.

Des caméras mobiles vont être installées aux endroits les plus judicieux.

Les dépôts sauvages sont punis par la loi. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 250 €.

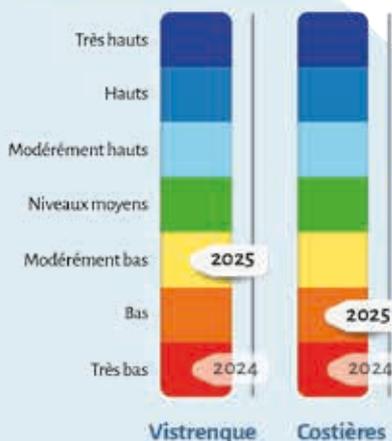
Les responsables pourront aussi en répondre devant les tribunaux.



1^{ER} FEVRIER 2025

DES NAPPES TOUJOURS DÉFICITAIRES MALGRE LES PLUIES

NIVEAUX DES NAPPES EN JANVIER 2025



ÉTAT DE REMPLISSAGE DES NAPPES

Le début de l'année 2025 rompt avec la tendance sèche observée depuis la fin de l'été 2024. En janvier, les précipitations sont globalement conformes aux moyennes et même excédentaires sur le secteur de Nîmes (+30%).

11 points de surveillance enregistrent une hausse et 5 restent stables, durant le mois de janvier.

Le déficit accumulé sur le secteur Nord-Est de la nappe de la Vistrenque perdure. Aucune recharge n'est observée depuis le mois de septembre.

A Saint-Cilles, bien que le toit de la nappe soit remonté de 82 cm depuis la fin de l'été, le secteur reste toujours très déficitaire.

A l'aval de la nappe de la Vistrenque, dans la partie centrale la situation évolue peu. Ce sont principalement les bordures qui enregistrent une hausse modérée des niveaux.

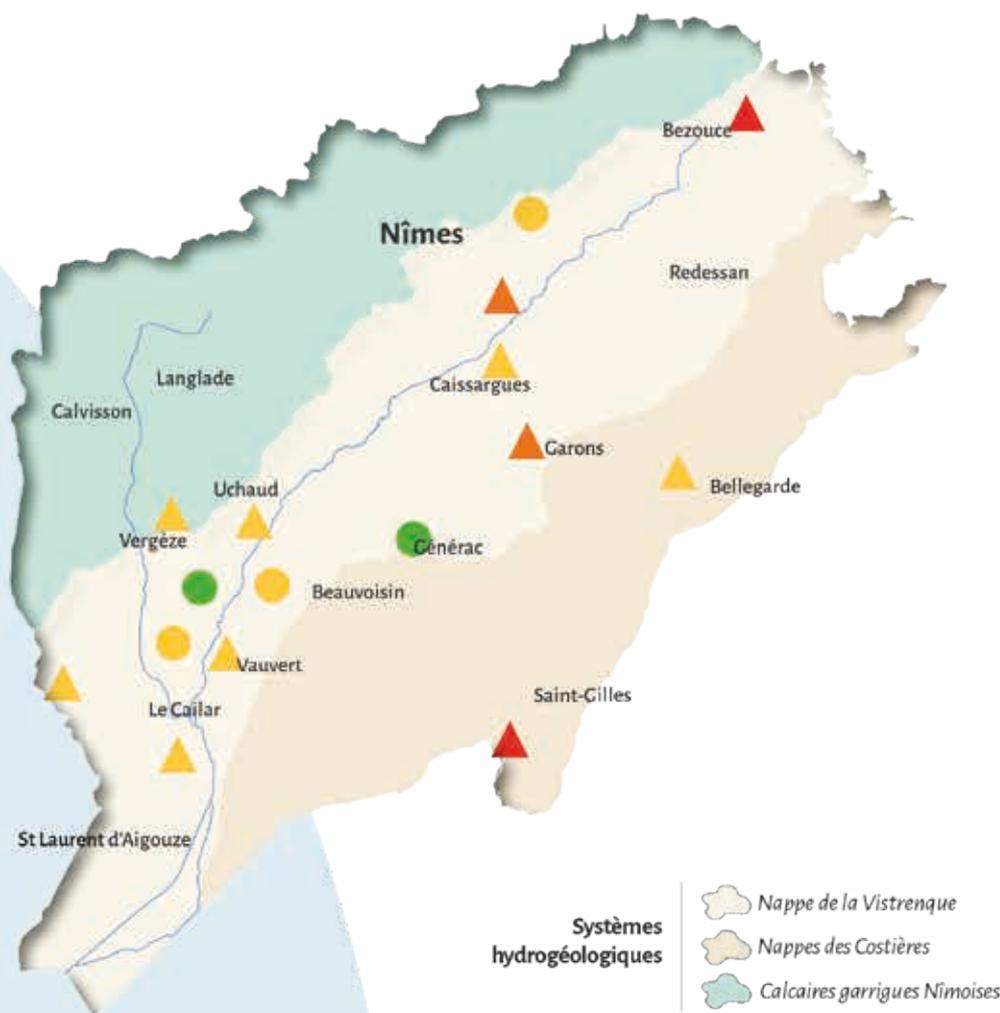
Seul le secteur Nord-Ouest à proximité des calcaires témoigne d'une hausse significative, mais insuffisante pour

restaurer des niveaux conformes aux moyennes inter-annuelles.

Les précipitations survenues en janvier ne permettent donc pas de compenser le déficit accumulé depuis plusieurs mois.

L'état de remplissage des nappes début 2025 demeure toujours un peu déficitaire et d'autres pluies sont attendues pour générer une recharge significative.

Malgré tout la situation reste plus favorable que celle observée à la même date en 2024.



**Des pluies hivernales
bienvenues mais
insuffisantes**

Entretien des trottoirs

Trottoirs propres : enjeu collectif

La question du nettoyage des trottoirs est un sujet qui revient régulièrement dans les conversations de nos concitoyens. Il est donc important de rappeler quelques éléments essentiels.

Pas d'obligation, mais un appel au civisme !

Contrairement à une idée reçue, il n'existe pas d'obligation légale pour les riverains de nettoyer le trottoir devant leur habitation. Cependant, le maire peut, par arrêté, au cas par cas, en fonction des moyens dont dispose la commune, demander aux habitants de participer à cet effort collectif. La jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Si jusqu'à présent, nous ne l'avons pas fait, c'est parce que nous pensons que le comportement civique de chacun doit prévaloir !



Une commune sans pesticides : un choix responsable

Depuis plusieurs années, notre commune s'est engagée dans une démarche environnementale en supprimant l'utilisation de pesticides : un choix vertueux qui implique une adaptation de nos pratiques. Si les produits chimiques ne sont plus là pour nous aider, c'est donc à nous de retrousser nos manches ! Le nettoyage des trottoirs, bien que non obligatoire, est un acte citoyen qui contribue à l'embellissement de notre ville et à la sécurité de tous.

Ensemble, faisons de nos trottoirs des espaces agréables

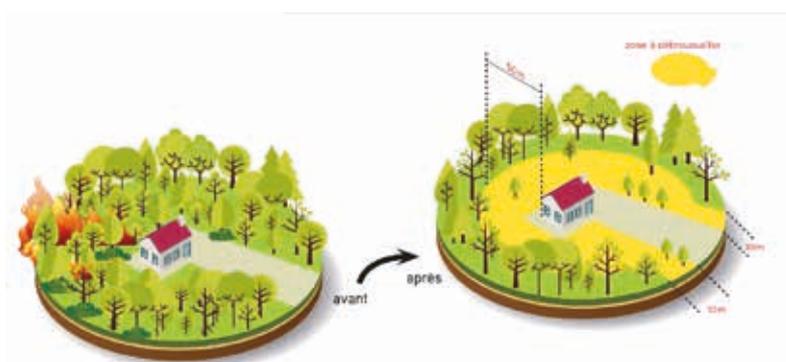
La municipalité appelle donc chacun à faire preuve de civisme et à participer, dans la mesure de ses possibilités, au nettoyage des trottoirs. Un petit geste pour un grand impact !

Le débroussaillage

Une obligation légale et une mesure de prévention efficace

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour protéger votre vie et votre habitation, ainsi que la forêt contre les incendies.

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Gard, si vous êtes propriétaires de parcelles et/ou de constructions situées dans et aux abords d'espaces boisés, de landes ou de garrigues, vous y êtes soumis.



D'octobre à février : tailler les arbres pour les mettre à distance (3 m entre l'extrémité des branches) et débroussailler le sol pour éviter que le feu ne s'étende. Évacuer les rémanents de coupe en déchetterie.

De mars à mai : effectuer les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage.

C'est la première année que les plus gros travaux sont nécessaires. Ensuite, il ne s'agit que d'entretien ! Plus de 90% des maisons débroussaillées correctement sont épargnées par le feu en cas d'incendie. Alors n'hésitez pas ! Quand le feu sera là, il sera trop tard !

Renseignez-vous sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur le site Internet de la Préfecture du Gard ou encore en mairie.

Dans la commune

Le marché dominical Un succès grandissant !



Le marché dominical de Milhaud, est devenu un rendez-vous incontournable où de nombreux commerçants et producteurs locaux proposent une grande variété de produits frais et de qualité.

L'affluence ne cesse de croître chaque dimanche, grâce à l'installation de nouveaux commerces et surtout au printemps, dès les beaux jours.

Quel plaisir de prendre son petit panier et de déambuler entre les étals qui regorgent de fruits et légumes de saison, de charcuterie, de viande, de fromages, de produits de la mer, de plats cuisinés

préparés par les traiteurs, de vêtements, de bijoux et bien d'autres choses encore.

Le marché contribue à dynamiser le centre-ville. Les commerçants sont toujours ravis de conseiller leurs clients et de partager leur passion pour leurs produits. Les habitants, quant à eux, apprécient l'ambiance chaleureuse et conviviale qui y règne. Il attire également des visiteurs des communes alentours, ce qui profite aux commerces locaux.

Le marché dominical de Milhaud se tient tous les dimanches matin, place Frédéric Mistral.



« Parcs à sapins » de Nîmes Métropole

Un succès grandissant

Notre commune a participé à l'opération « Parcs à sapins » mise en place par Nîmes Métropole pour faciliter les usagers à se séparer de leur arbre de Noël. À Milhaud, deux « Parcs à sapins » attendaient vos arbres de Noël : rue des Troènes, face au parc Rebeyrotte, et à la déchetterie.

Sur cette deuxième édition, 7 408 sapins ont été collectés sur les 23 communes membres, avec une augmentation de 55% par rapport à l'année dernière. Les sapins collectés ont été acheminés vers les services techniques de la ville de Nîmes où ils ont été transformés en broyat pour l'entretien des espaces verts. Une partie de cette ressource est également distribuée sous forme de compost aux usagers, lors des opérations organisées tout au long de l'année par Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes.

Une opération qui participe pleinement à notre ambition d'EcoMétropole et nos engagements en faveur de l'environnement. La montée en puissance de cette deuxième édition des « Parcs à sapins », à la fois par le nombre de nouvelles communes partenaires et par la nette augmentation des sapins collectés, témoigne de l'importance de cette opération. En donnant une seconde vie aux sapins, cette opération contribue activement aux pratiques durables au sein du territoire.



Mai à vélo

Un mois d'animations gratuites sur le territoire



Nîmes Métropole reconduit à partir du 1^{er} mai l'évènement « Mai à vélo », un évènement festif d'ampleur nationale, initié par tous les acteurs du vélo avec le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports qui encouragent les initiatives locales portées par divers acteurs du territoire : communes de l'agglomération, entreprises, associations vélo, établissements scolaires de Nîmes Métropole...

Du 1^{er} au 31 mai 2025, venez participer à la quarantaine d'évènements gratuits et festifs : initiations, balades et boucles cyclo, ateliers de remise en selle ou de réparation, bourse aux vélos, sensibilisation à la prévention routière... Plus d'infos sur www.maiavelo.fr

Minute de silence pour Mayotte

Rassemblement devant la mairie

Un émouvant rassemblement en hommage aux victimes des drames survenus à Mayotte s'est tenu le 23 décembre devant la mairie associant autorités locales et habitants pour partager dans un même élan la douleur des Mahorais.

Lors du discours, il a été rappelé l'importance de la solidarité face aux épreuves et le soutien de la France aux populations touchées.

Une minute de silence a été observée à la fin de la cérémonie.



Accueil des nouveaux arrivants

Présentation de notre commune et rencontre avec les élus

Le 31 janvier dernier, Milhaud a célébré l'arrivée de ses nouveaux habitants lors d'une cérémonie conviviale. Organisée en présence du maire et de l'ensemble du conseil municipal, cette rencontre a été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Milhaudois et de les familiariser avec leur nouvelle ville.

Dans une ambiance chaleureuse, les élus se sont présentés et ont évoqué les projets en cours et à venir, notamment l'ouverture future d'une maison médicale et le développement de la ZAC d'habitat « Aubépin ». Ils ont également rappelé l'importance du « vivre-ensemble » et souligné le dynamisme du tissu associatif local.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, la municipalité a mis à leur disposition de nombreux documents d'information, tels que les derniers bulletins municipaux et l'agenda des événements à venir.

Un moment de partage et de convivialité a clôturé cette cérémonie, permettant aux nouveaux habitants d'échanger avec les élus et les autres participants.

La municipalité remercie chaleureusement ses nouveaux administrés pour leur présence et leur souhaite une agréable installation dans leur nouveau lieu de vie.



Concours d'illuminations de Noël

La magie de la fête récompensée

La cérémonie d'accueil des nouveaux Milhaudois a été l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui ont illuminé la ville durant les fêtes de fin d'année.

En effet, la commune avait organisé un concours d'illuminations de Noël et c'est en présence d'une partie de la population que le jury, composé d'adjoints au maire, a remis les prix aux heureux gagnants.



Malgré un contexte difficile, bon nombre de milhaudois ont répondu à l'appel de la municipalité et ont ainsi contribué à mettre de la magie dans leur quartier. Le jury a salué leur créativité et leur sens de la fête. Les lauréats de cette année sont : M. et mme RIBES et Mme DE CAZAS.

Félicitations aux gagnants et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce concours qui fait briller les yeux des petits et des grands.

Le bénévole

Un moteur pour notre commune

Qu'est-ce que le bénévolat ?

C'est tout simplement l'acte de donner de son temps librement pour aider les autres ou une cause qui nous tient à cœur. Sans aucune obligation légale ni rémunération, le bénévole s'engage par conviction pour faire avancer la société. Le bénévole occupe une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non concurrentielle au travail rémunéré. Il est un acteur indispensable à la vie de nos associations.

Pourquoi devenir bénévole ?

- Se sentir utile : mettre ses compétences au service des autres et contribuer à un projet collectif.
- Rencontrer de nouvelles personnes : élargir son cercle social et partager des moments conviviaux.
- Découvrir de nouveaux horizons : s'ouvrir à de nouvelles expériences et développer de nouvelles compétences.
- S'épanouir personnellement : trouver un sens à son engagement et renforcer son estime de soi.
- Le bénévolat est accessible à toute personne indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, de l'origine, des options philosophiques ou religieuses, ou encore de la condition physique, sociale ou matérielle.
- Se réaliser dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité humaine.

Le rôle essentiel des associations

Les associations sont le cœur battant de notre tissu social. Grâce à l'engagement de leurs bénévoles, elles constituent un véritable relai de l'action publique dans tous les domaines : social, humanitaire, caritatif, sanitaire, éducatif, sportif, culturel, environnemental, culturel, ainsi que l'économie sociale et solidaire et répondent à de nombreux besoins. En soutenant les associations, nous contribuons à créer un monde plus juste et solidaire.

Les défis du bénévolat aujourd'hui

Si le bénévolat est plus que jamais d'actualité, il fait face à de nouveaux défis :

- La complexité administrative : les démarches peuvent être parfois décourageantes.
- Le manque de temps : nos rythmes de vie accélérés laissent peu de place à l'engagement bénévole.

- La contraction des budgets publics alloués aux associations
- L'évolution des attentes : les nouvelles générations ont des modes de vie et des aspirations différentes.

Comment encourager le bénévolat ?

Pour mobiliser de nouveaux bénévoles et fidéliser les anciens, les associations doivent :

- Simplifier les démarches : faciliter l'accès au bénévolat en proposant des missions courtes et flexibles.
- Communiquer de manière claire et attractive : mettre en avant les valeurs de l'association et les bénéfices du bénévolat.
- Reconnaître l'engagement des bénévoles : organiser des événements pour remercier et valoriser leur action.
- S'adapter aux nouvelles attentes : proposer des missions innovantes et en phase avec les préoccupations des jeunes générations.

Devenir bénévole, c'est donner du sens à sa vie et contribuer à bâtir une société plus solidaire. Alors, n'hésitez plus à rejoindre une association et à mettre vos talents au service des autres !



Le tricot urbain

Tous à vos aiguilles !

Amateur de tricot ou non, avez-vous déjà entendu parler du tricot urbain ?

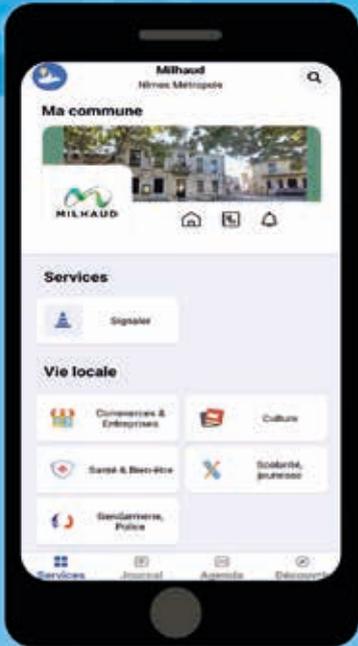
Véritable art de rue se rapprochant du graffiti, complémentaire du mouvement du street art, le tricot urbain peut investir les rues des villes en recouvrant le mobilier urbain ou les végétaux, comme les troncs d'arbres, d'ouvrages à base de fil tricoté ou croché. Cette pratique est apparue sur le continent Américain au début de ce siècle et s'est exportée bien plus tard en France.

Nous allons vous proposer, ainsi qu'aux associations, d'en être les artisans. Ce projet est porté par le service «Fleurissement et végétalisation» de la commune. Ces créations pourront décorer notre environnement proche. Au-delà, le tricot urbain peut devenir un formidable moyen de créer du lien social et de susciter des rencontres.

Ces éléments de décor seront éventuellement installés dans les cours d'école, sur les places, à des occasions particulières (fêtes et cérémonies, Téléthon...).



Les Infos essentielles de Milhaud dans votre Smartphone*



IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

SEULEMENT LES INFOS QUE VOUS SOUHAITEZ SELON VOS RÉGLAGES

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

→ → Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Opération nettoyage le 26 avril

Tous ensemble pour une garrigue propre !

C'est un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la nature et les citoyens engagés ! Le samedi 26 avril prochain, la commune invite tous les Milhau-dois engagés, à participer à un grand nettoyage de la garrigue.

Munis de gants et de sacs-poubelles, nous allons redonner à notre garrigue son éclat d'antan car les déchets sauvages ne sont pas seulement inesthétiques, ils représentent une menace grave pour notre environnement et la biodiversité.

Chaque année, des tonnes de déchets sont abandonnés dans la nature, mettant en danger la faune et la flore. Pour remédier à ce problème, la municipalité, en collaboration avec la participation des associations « La Garrigue Propre », « Garrigue Font des Chiens » et « La Diane Milhau-doise », organise plusieurs journées de nettoyage.



En ramassant les déchets, nous contribuons à protéger les espèces sensibles qui vivent dans la garrigue et à préserver la qualité de nos sols et de nos eaux. C'est un geste simple mais essentiel et citoyen.

En participant à cette opération, vous devenez acteur de la protection de l'environnement. Ensemble, montrons que nous sommes attachés à notre patrimoine naturel et que nous voulons le transmettre en bon état et donner l'exemple à nos enfants.

En famille ou entre amis, grands et petits, rejoignez-nous au parking du cimetière le samedi 26 avril prochain à 9 heures pour ce moment consacré à une cause qui nous concerne tous, dans une ambiance conviviale, où les liens se tissent.

En famille ou entre amis, grands et petits, rejoignez-nous au parking du cimetière le samedi 26 avril prochain à 9 heures pour ce moment consacré à une cause qui nous concerne tous, dans une ambiance conviviale, où les liens se tissent.

Soyez-en par avance remerciés, ainsi que les associations participantes !

Bienvenue dans la commune

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Festival de théâtre de Milhaud

Le festival de théâtre de Milhaud a une fois de plus séduit un public nombreux. Les 8 et 9 novembre derniers, deux comédies hilarantes ont mis le feu à la salle, démontrant une nouvelle fois le talent des troupes locales.

Le premier soir, la troupe « Le Missounenques » de Bellegarde nous a interprété « Quel scandale », une comédie de Franck Morellon mise en scène par Christiane Tortosa. Le héros, un jeune acteur vedette de série télé en pleine gloire prépare son mariage avec une ravissante jeune femme. Sa famille arrive pour la cérémonie : un père radin, une mère abrutie, une grand-mère trop bavarde, un beau-père têtue, une tante ex call-girl, suivis d'un voisin collant, une bonne exubérante, un journaliste de presse à scandale.

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette comédie désopilante un vif succès !



Quel scandale ! de Franck Morellon

Pour la soirée de clôture du festival, c'est la troupe « Les 5'Patic » de Caissargues qui donnait « L'héritage presque parfait ». Une pièce d'Angélique Sutti, mise en scène par Myriam Tranchand.

Prenez une vieille dame machiavélique, faites la mijoter dans un bouillon de manigances, ajoutez une pincée de mensonges, et une ambiance familiale explosive, accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour et vous obtiendrez une pièce délicieuse à déguster sans modération.

Les pièces programmées en 2024 ont connu un beau succès auprès du public, confirmant que notre festival ne cesse de grandir et de surprendre !

Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition et un programme aussi alléchant et divertissant concocté par la commune et son partenaire la

Compagnie « Les Electrons Libres » représentée par son Président André Bertrand.



L'héritage presque parfait ! d'Angélique Sutti

Soirée exceptionnelle

Le théâtre amateur était encore à l'honneur le 23 novembre dernier. La salle des fêtes s'est à nouveau transformée en théâtre pour la comédie en trois actes «Toqué avant d'entrer» de François Scharre, interprétée par la compagnie « De Bric et de Broc ».

Hilarante et pleine de rebondissements, la pièce évoque les déboires d'Hervé qui cherche à se loger sur Paris, après son expulsion du domicile conjugal. Il trouve la colocation idéale, mais pour y vivre avec les autres occupants toqués, doit s'inventer un toc. Rien de plus facile pour un doubleur de voix en dessins animés ! Il va s'inventer un toc des plus farfelus. S'ensuit une cascade de quiproquos plus absurdes et drôles les uns que les autres, réjouissant les spectateurs lors de cette excellente et joyeuse soirée de rires et de bonne humeur.



Toqué avant d'entrer ! de François Scharre

Armistice du 11 novembre 1918



La ville s'est rassemblée lundi 11 novembre au pied du Monument aux morts pour commémorer le 106^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Une assistance nombreuse, composée d'élus, d'autorités militaires et religieuses et de citoyens de tous âges, a rendu hommage aux soldats tombés pour la France, mais aussi aux populations civiles qui ont enduré tant de souffrances et de sacrifices.

Parmi les participants, la présence de nombreux jeunes a particulièrement touché l'assistance. Écoliers, collégiens et lycéens ont pris la parole avec une sincérité émouvante, donnant lecture de témoignages poignants et du message officiel de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre. Leur engagement aux côtés des Anciens Combattants, notamment pour la vente du Bleu de France aux côtés des militaires du 4^e RMAT, a souligné l'importance de transmettre le souvenir des conflits aux générations futures.

Dans son discours, le Maire, Jean-Luc Descloux, a relayé le message du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, appelant à la paix « au moment où la guerre fait son grand retour en Europe ». Ces mots, prononcés avec solennité, ont résonné avec une force particulière dans un contexte international marqué par les tensions.

La cérémonie, rythmée par les différents temps forts, a été marquée par la remise du nouveau drapeau des Anciens Combattants par le Général Coste à son porte-drapeau. Ce geste symbolique a souligné la pérennité du devoir de mémoire et l'importance de perpétuer le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté.

Au-delà de l'émotion, ce moment a été l'occasion de rappeler que la paix est un bien précieux, fruit de luttes et de sacrifices. En nous rassemblant chaque année, nous honorons la mémoire de ceux qui nous ont précédés et nous nous engageons à œuvrer pour un avenir plus juste et plus pacifique.



Salon du livre

La 8^e édition du salon du livre de Milhaud a réuni une trentaine d'auteurs, offrant aux passionnés de lecture une journée de rencontres et de partages.

Le salon du livre reste une manifestation très appréciée qui célèbre la littérature et la lecture.

Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition encore plus riche en univers littéraire, dans une atmosphère toujours conviviale et propice aux échanges entre auteurs et lecteurs, aux dédicaces...



Milhaud solidaire

La mobilisation des associations milhadoises pour l'AFM-Téléthon 2024 a été une nouvelle fois exceptionnelle. Avec un montant provisoire de 17 257 € récoltés, la commune se place parmi les plus généreuses donatrices pour cette cause nationale.

Du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre, les associations et leurs bénévoles ont organisé de nombreuses animations : ventes de produits, ateliers sportifs, concert choral, loto, tombola... et bien plus encore ! Un week-end riche en événements qui a attiré un public nombreux et désireux de soutenir la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et autres maladies rares.

L'édition 2024 a été marquée par un engouement particulier, avec des records d'affluence battus lors des animations, notamment le repas du samedi soir

qui a rassemblé 160 convives. La générosité des habitants de Milhaud ne se dément pas et les bénévoles, qui ont permis de récolter une très belle somme, sont plus que jamais motivés.



Un appel est lancé aux associations qui hésiteraient à participer : chaque contribution, même modeste, est précieuse. Comme le dit l'adage, « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

La solidarité est une valeur forte à Milhaud et le Téléthon 2024 en est une nouvelle illustration. La générosité des Milhadois est pour eux une grande satisfaction et pour les enfants malades et leur famille, toujours plus d'espoir.

À l'année prochaine !

Nuits de la lecture

Ouvrant la saison culturelle de Milhaud, les Nuits de la lecture ont su encore une fois séduire un public passionné de grands et de petits lecteurs du 23 au 26 janvier. Cet événement culturel majeur, initié par le Centre national du livre pour le ministère de la culture, depuis une dizaine d'années, a célébré le plaisir de lire.

Avec pour thème central les « patrimoines », cette édition 2025 a invité le public à explorer la richesse et la diversité de notre héritage culturel, qu'il soit matériel ou immatériel. La littérature, en tant que patrimoine vivant, a été mise à l'honneur à travers de nombreuses animations et rencontres.

En partenariat avec l'association « Lire et Faire Lire », des ateliers ont été proposés aux adultes et aux enfants de 2 à 11 ans, permettant à chacun de découvrir les joies de la lecture de manière ludique. Un grand merci aux bénévoles de l'association pour leur engagement sans faille et les belles soirées qu'ils ont offert aux visiteurs.

Les élèves de l'école primaire ont également brillé en participant au concours des petits champions de la

lecture. Deux d'entre eux ont été sélectionnés pour représenter Milhaud au niveau départemental, puis régional, après avoir lu un texte, devant le public qui n'a pas semblé les intimider.

Bravo à Lana Petit et Jim Zigler, Milhaud vous soutient pour les prochaines étapes du concours !

Ces Nuits de la lecture ont une fois de plus démontré l'attachement des Milhadois toujours plus nombreux autour du « partage de la lecture », réaffirmant « la place essentielle du livre et de la lecture auprès de tous ».



Soirée dédiée à Henry Dunant



Le 13 décembre dernier, Milhaud a donné un coup de projecteur sur l'histoire. Avec le soutien de la municipalité, la Croix-Rouge locale a organisé une soirée exceptionnelle, dédiée à la figure emblématique d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge française.

Le public a pu replonger dans les années qui ont suivi la première Convention de Genève de 1864, « pour l'amélioration du sort des militaires blessés », lorsque les premières sociétés nationales voient le jour dans plusieurs pays tels l'Allemagne, la Suède, la Norvège, la Suisse...

Conscient du rôle de premier plan que la France doit jouer, Henry Dunant, grâce à son influence et son prestige, multiplie les démarches auprès de Napoléon III et de son entourage, pour appuyer la création d'une Société Nationale en France. Elle devra intégrer, selon lui, des représentants prestigieux et de toutes opinions, pour que sa portée soit plus large : elle sera « internationale, interconfessionnelle, et sans couleur de parti politique »...

On sait le rôle de pionnier qu'Henry Dunant a joué, notamment dans l'acceptation par les États, des principes qui sont à la base du Droit international humanitaire. On connaît moins la part personnelle et décisive qu'il a prise dans la constitution de la Croix-Rouge Française, dont il est le véritable fondateur.

Écrite par Jean-Claude Martin, comédien installé à Saint-Chaptes, cette pièce originale et magnifique met en scène les efforts acharnés d'Henry Dunant a déployés pour convaincre l'Empereur de la nécessité de doter la France de sa Société de la Croix-Rouge. Dans une interprétation saisissante, Jean-Claude Martin campe le rôle de Dunant, tandis que Véronique Perrin, ancienne élève du cours Florent, créatrice de l'association « Tous en Scène », enseignante en théâtre à l'Université

populaire et bénévole de la Croix-Rouge, incarne avec talent la dame de compagnie. Ensemble, ils ont transporté les spectateurs dans un passé où les idéaux humanitaires se fraient un chemin face à l'indifférence et aux enjeux politiques.

Au-delà de l'aspect historique, cette pièce rappelle l'importance fondamentale des valeurs défendues par Henri Dunant : la compassion, la solidarité et le respect de la vie humaine. En ces temps troublés, cet hommage est plus que jamais nécessaire pour nous rappeler que l'humanitaire est un combat de tous les jours.

La représentation théâtrale a été suivie d'un échange riche avec le public qui a ainsi pu poser ses questions et partager ses réflexions sur l'héritage d'Henry Dunant et les défis auxquels fait face le mouvement de la Croix-Rouge aujourd'hui.

Cette soirée a remporté un très beau succès, témoignant de l'attachement des Milhaudois aux valeurs humanitaires. Un grand merci à la Croix-Rouge locale d'avoir organisé un tel événement, qui a su toucher les cœurs et les esprits.



Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Texte non communiqué

MILHAUD VOUS APPARTIENT

Texte non communiqué

Agenda des manifestations

Février

Vendredi 21

**Exposition de peinture,
sculptures et photographies**

Vernissage

18h30 - Centre socioculturel

Samedi 22

**Exposition de peinture,
sculptures et photographies**

Exposition

10h - Centre socioculturel

Vendredi 28

Festival de théâtre

« Thierry Palem chante
Brassens » (1^{re} partie) & « La
nostalgie des blattes » (2^e partie)
20h30 - Salle des Fêtes

Mars

Samedi 1^{er}

Festival de théâtre

« Tout est bien qui commence
mal »

20h30 - Salle des Fêtes

Mercredi 5

Cinéma enfant

« Arjun le prince des guerriers »

14h30 - Centre socioculturel

Jeudi 6

Cinéma adulte

« Adieu Berthe »

20h30 - Salle des Fêtes

Vendredi 7

Théâtre musical

« Et pendant ce temps Simonne
veille »

14h30 - Centre socioculturel

Dimanche 16

Concert caritatif

« Chicuelo II »

15h - Salle des Fêtes

Samedi 29

**Repas des présidents
d'associations**

19h30 - Salle des Fêtes



Avril

Mercredi 2

Cinéma enfant

« Maya l'abeille 2 »

14h30 - Centre socioculturel

Jeudi 3

Cinéma adulte

« Pour le pire et pour le
meilleurs »

20h30 - Salle des Fêtes

Dimanche 6

Course solidaire

8h30 - Arènes

Lundi 21

Pâques aux arènes

10h - Arènes

Mai

Mercredi 14

Cinéma enfant

« Les rebelles de la forêt »

14h30 - Centre socioculturel

Jeudi 15

Cinéma adulte

« La source des femmes »

20h30 - Salle des Fêtes

Juin

Mercredi 5

Cinéma enfant

« Drôles d'oiseaux »

14h30 - Centre socioculturel

Jeudi 6

Cinéma adulte

« Pourris gâtés »

20h30 - Salle des Fêtes

Samedi 21

Fête de la musique

19h - Place Neuve

Jeudi 6

Cinéma adulte

« Pourris gâtés »

20h30 - Salle des Fêtes

Festival de THEATRE

*Cet agenda pourra être modifié et être complété :
plus d'informations disponibles en mairie et au centre
socioculturel tout au long de la saison.
Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le
site internet de la commune.*

La vie des associations



ASPTT NÎMES

RENDEZ-VOUS SPORT

L'ASPTT Nîmes s'engage à rendre le sport accessible à tous, quel que soit l'âge, la condition physique ou la situation sociale. Nous proposons aussi des séances adaptées aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez-nous le samedi matin de 10h à 11h dans le dojo de Milhaud pour des cours de Kidsport pour les enfants de 3 à 6 ans.

Événements :

- Il n'est jamais trop tard pour découvrir ou redécouvrir une activité sportive ! Venez essayer gratuitement nos disciplines lors de notre journée sportive de la femme « Le Sport donne des Elles », un événement fédéral qui aura lieu le samedi 8 mars dans nos locaux. Retrouvez le programme sur le site du lesportdonnedeselles.asptt.com.
- Nos stages multisports (à partir de 6 ans) : du 14 au 18 avril 2025 et du 7 au 11 juillet 2025 / 135€ la semaine.

Adresse : 1133 avenue du Dr Fleming, 30900 Nîmes

Contact : 06 51 50 64 42 - mail : nimes@asptt.com - site web : nimes.asptt.com

L'ASPTT Nîmes, bien plus qu'un club, une passion à partager !



Milhaud Loisirs

ACTIVITÉS ET CONVIVIALITÉ

L'association Milhaud loisirs propose, dans un climat empreint d'une grande convivialité, les activités ci-après :

- tarot (lundi et mardi de 14h à 18 h),
- bridge (lundi et vendredi de 14h à 17h30),
- peinture sur soie et porcelaine, avec la présence d'un professeur (jeudi de 14h à 18h).

L'association possède des jeux de scrabble. Le club peut être réactivé à tout moment. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Les adhérents se rassemblent deux fois par an pour la traditionnelle galette des rois agrémentée d'un loto (lots offerts par l'association) et pour le repas en septembre, jour de l'assemblée générale.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la présidente, Mme ROUX Carmen, au 06 95 52 74 27.

Avenir Cyclotouriste Milhaudois

MAI À VÉLO

Notre association propose, le samedi 17 mai de 8h30 à 13h, une Cyclo-Découverte en garrigue milhaudoise.

Animation gratuite ouverte à tous - Inscriptions souhaitées.

Accueil - café, au centre socio-culturel à partir de 8h30.

Parcours VTT de 12 km avec possibilité de raccourcir ce parcours suivant les capacités de chacun des participants.

Les enfants seront accompagnés obligatoirement d'un adulte.

Vélos en bon état et casque obligatoire pour les enfants et conseillé pour les adultes.

Arrêt à une capitelle au cours de la promenade et explications, d'un membre de l'association Garrigue Font des Chiens, sur la construction de cet édifice et sur la garrigue en général.

Tour de Milhaud pour découvrir les sites historiques de la ville.

Retour au centre socio-culturel pour une collation offerte par la municipalité.

Nos autres organisations : Tour du Gard cyclotouriste - Randonnée route de l'estuaire de la Gironde - Week-end VTT et route au Lac du Salagou.

Et toujours nos sorties route en semaine et le week-end

Contact : Alain Lhermet au 06 74 99 77 41 ou mail : avenircyclomilhaud@gmail.com



Don du Sang

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



La première collecte de l'année 2025 passée.

La mobilisation est toujours présente.

Le besoin de sang est toujours autant important

Petit rappel :

Un don = trois vies de sauvées.

La prochaine collecte se fera sur Milhaud le 20 mars 2025. On vous attend nombreux.

Ce jour-là, notre association fera son assemblée générale à l'issue de la collecte :

Bilan moral

Bilan financier

Renouvellement du bureau

Petit appel :

Toute personne intéressée pour s'investir au sein de l'association sera la bienvenue.

FCPE

PREMIERS MOIS ENCOURAGEANTS



Le bureau de la fcpe Milhaud, fraîchement élu en septembre dernier, est fier de ses premiers mois passés.

Nous organisons régulièrement des ventes de crêpes à la sortie des écoles pour régaler les petits Milhaudois. Nous avons fêté halloween avec une super boum, participé au marché de Noël et fait un joli loto qui a eu un franc succès.

Grâce aux fonds récoltés, nous avons financé un projet sportif à destination de tous les élèves de l'école élémentaire. Les élèves des 2 écoles ont pu recevoir des livres pour Noël.

D'autres projets pédagogiques sont à l'étude de financement. Nous vous attendons nombreux pour nos prochains événements : le carnaval le 19 avril 2025, un vide grenier le 15 juin 2025 et les 2 fêtes des écoles (dates à venir).

Nous espérons vous voir nombreux et comptons sur les parents afin de faire grandir l'association.

Chorale œcuménique

NOUVEAU PROGRAMME

Après les concerts de musique sacrée du mois de juin dans des villages proches, et du mois d'octobre, en Aveyron, la Chorale Œcuménique a repris ses répétitions en septembre avec un nouveau programme très différent intitulé : « Chansons à manger et à boire », autrement dit un programme de chants populaires et classiques autour de deux passions bien françaises : la nourriture et le vin !

Fin décembre, la chorale a eu le plaisir de renouer avec les concerts de Noël, dont un à Milhaud qui a permis au public de chanter plusieurs chants traditionnels avec la Chorale.

Le début de l'année 2025 a malheureusement été attristé par le décès de Joseph Coullomb, choriste

de longue date puisqu'il tenait la partie de ténor depuis la création de la chorale en 2006. Chanter pour ses obsèques a été un moment très difficile pour les choristes et la cheffe.

Au programme de 2025 : peut-être une reprise du concert de musique sacrée à Milhaud et le traditionnel concert de fin de saison (fin juin), qui fera entendre les chants appris pendant l'année et permettra au public d'apprendre un chant en même temps que la chorale.

Bien sûr, toute personne qui souhaite rejoindre la C.O.M. est la bienvenue ; aucune connaissance musicale n'est exigée. Contact 06 86 71 76 58.



RepairCafé

LUTTER CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'association RepairCafé a pour but d'aider nos concitoyens à réparer leur petit électroménager en panne afin d'éviter de le jeter en déchetterie. Elle fonctionne tous les deuxièmes samedis de chaque mois de 9h à 12h au centre socio-culturel et parfois à l'entrée de Bricomarché, qui est l'un des partenaires. Elle est composée d'experts qui essayent de réparer les objets présentés et de bénévoles accueillant les Milhadois avec un café et un petit gâteau, fait maison. L'association fonctionne à partir de dons et de subventions qui permettent d'acheter des outils spécifiques.

Après 4 années de fonctionnement, le bilan de notre action est très positif :

- 170 objets à réparer,
- 70% des objets ont été réparés,
- 490 kg de déchets évités en déchèterie.

Au-delà de l'action menée chaque mois, l'association propose des conseils de bon sens dans l'utilisation de ces objets électriques pour lutter contre l'obsolescence programmée. Il faut faire prendre conscience que certains objets sont réparables facilement. C'est aussi un moment de convivialité, de partage des connaissances autour d'un café.



**Nous remercions les annonceurs
qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.
Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

Les Jardins du Tistolet

DES PARCELLES SE LIBÈRENT

L'association Les Jardins du Tistolet est une association de jardins familiaux sur la commune de Milhaud comptant 42 parcelles individuelles. Elle a pour valeur la culture des légumes et des fruits bio (sans produits chimiques, sans pesticides), le partage et la convivialité entre les adhérents.

Le après-covid et l'inflation en constante hausse motivent à retourner aux sources, à la terre. La demande de cultiver soi-même ses légumes et fruits est une tendance actuelle en forte hausse. Avec l'association Les Jardins du Tistolet, pour moins de 8 euros par mois vous pourrez cultiver vos légumes et vos fruits sur une parcelle de 100m², pourvu d'un compteur d'eau desservi par le réseau d'eau du Bas-Rhône. Les parcelles sont louées en priorité aux habitants de la commune de Milhaud mais un pourcentage de non Milhautois est autorisé.

Cette année des parcelles se libèrent et seront en location pour l'année 2025.

L'association organise chaque année 2 journées de nettoyage des parties communes ainsi qu'une chasse aux œufs pour Pâques et une journée conviviale dont le repas est offert par l'association.

Et chaque année l'association s'engage à participer au Téléthon : une parcelle collective permet de

cultiver des légumes qui seront vendus tout au long de l'année dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur l'association et la location de parcelle (actuellement nous avons 4 parcelles de disponible), n'hésitez pas à contacter M. Macaud Daniel au 06 09 24 51 18.



Mélina Danse

UN GALA DE MI-SAISON SOUS LE SIGNE DE LA PASSION

Samedi 11 janvier, l'association Mélina Danse a eu le plaisir de présenter son gala de mi-saison devant une salle comble. Petits et grands, de 3 ans jusqu'aux adultes, ont offert un spectacle éblouissant, mettant en lumière le travail accompli depuis la rentrée.

Les spectateurs ont pu admirer les sublimes chorégraphies imaginées par Mélina Sérafini, une professeure talentueuse et passionnée, qui transmet son amour de la danse avec bienveillance.

Avec ses 122 adhérents, l'association est plus dynamique que jamais. Tous les élèves sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour préparer le grand gala de fin d'année qui se tiendra le 21 juin. Mais avant cela, Mélina Danse vous donne rendez-vous le 2 mars pour son grand loto, dont les bénéfices serviront à financer les costumes et accessoires des danseurs.



Nous comptons sur votre présence pour soutenir nos événements à venir !
Le bureau : Audrey Bacchetto, Cyril Bacchetto et Solène Roulle

Les Tabbies de Marie

DES ACTIONS CONCRÈTES

En ce début d'année 2025, les bénévoles de l'association « Les Tabbies de Marie » remercient les Milhadois pour le soutien sans faille qu'ils leur apportent au quotidien.

Grâce à vos dons, vos encouragements, vos actions concrètes pour le bien-être des chats sauvages de la commune, grâce aussi à l'obtention par la mairie d'une subvention du Ministère de l'Agriculture pour conduire une campagne de stérilisation, une amélioration indiscutable de la situation est maintenant visible : une grande majorité des chats sauvages sont identifiés, vaccinés et stérilisés, leur nombre diminue régulièrement et continuera à diminuer les prochaines années, ils sont en bonne santé.

Pour que nos efforts à tous aient des effets sur le long terme, nous poursuivrons nos missions sans relâche les prochaines années, nous vous invitons à continuer à nous aider dans notre travail par vos dons et votre soutien, et aussi en stérilisant et identifiant vos animaux de compagnie.

Nous vous donnons rendez-vous le 18 mai prochain pour notre vide-greniers organisé dans les arènes de Milhaud.



Anciens Combattants de Milhaud

TOUJOURS LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme l'année précédente, les Anciens Combattants de Milhaud se réuniront à l'issue de la cérémonie du 8 mai autour d'un repas convivial au restaurant de l'hôtel Vatel.

Nous organiserons ensuite à la fin du mois de juin une sortie à la journée à la réserve africaine de Sigean. Cette sortie sera ouverte à tous, au prix de 50 € par personne pour les membres de l'association et de 80 € pour les autres.

Venez nombreux !



Milhaud Mille dons

DONNER DE SON TEMPS SANS COMPTER

Après de nombreuses manifestations en faveur du Téléthon et du CEC du Gard, tandis que nous clôturons l'année 2024 plein d'enthousiasme et de satisfaction, l'année 2025 démarre sur les chapeaux de roues avec notre assemblée générale, qui a eu lieu le 8 février, la collecte des Restos du Cœur qui approche (les 7, 8 et 9 mars), et bien sûr beaucoup d'autres projets pour cette année.

Nos nombreux membres sont motivés et plein d'empathie, ce qui fait de notre association une force !

Si vous souhaitez nous rejoindre et donner un tout petit peu de votre temps ou de votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter au 06 09 57 63 56 ou par mail : milhaudmilledons@orange.fr

Tous nos adhérents ont une petite pensée pour



Jean-Louis Teyssier et Joseph Coullomb, deux de nos membres qui nous ont hélas quittés trop tôt !

Naissances

MASCIA Gabriel, le 4 janvier 2024
ANOUAR Omar, le 19 janvier 2024
BUSSER FILHOL Aaron, le 29 janvier 2024
JEANNOT Emy, le 30 janvier 2024
TALARD Eden, le 6 février 2024
PONS Logan, le 11 février 2024
PELLICONE Valentina, le 19 février 2024
CABRERA Lëya, le 26 février 2024
SIDIBE Fatoumata, le 13 mars 2024
MOUMENE Loucia, le 24 mars 2024
LESPEs Ambre, le 20 avril 2024
POCHET Elio, le 26 avril 2024
ROUX Alessio, le 29 avril 2024
GUERFI Zakaria, le 12 mai 2024
THAO Léany, le 19 mai 2024

BERNARD Sarah, le 24 mai 2024
RAHARINAIVO Sahitia, le 2 juin 2024
GONZALEZ CHretien, le 6 juin 2024
CARMONA Meradith, le 12 juin 2024
ROMME SIMONET Hélios, le 20 juin 2024
CATHERIN Roxane, le 27 juin 2025
DAMOUNI Nour, le 18 juillet 2024
DAMOUNI Nahla, le 18 juillet 204
DIAZ Matthew, le 21 septembre 2024
BALMES Louis, le 4 octobre 2024
GAUTIER LACROIX Apryl, le 16 octobre 2024
MONCOFFRE Lowen, le 8 novembre 2024
LALZACE FALGAIROLLE Elio, le 16 novembre 2024
D'ARCANGELO Alexandre, le 29 décembre 2024

Mariages

ROBERT Martial et LALANNE Leslie, le 27 avril 2024
JEFFALI Nabil et BEDHIAF Anissa, le 18 mai 2024
DANNA Christophe et SAVANNIER Cynthia, le 8 juin 2024
CORBALAN SANCHEZ Anthony et RENAUD Anne, le 6 juillet 2024
RIBEIRO Jérémy et THEREZ Wendy, le 6 juillet 2024
SALIHI Bujar et MARIIGNAN Patricia, le 3 août 2024
REMESY Michel et SHAPIRO Debra, le 10 août 2024
OURAHOU Fahed et EL KAHLAOUI Farah, le 17 août 2024
PIN Anthony et MACAUD Vivanie, le 17 août 2024
MARTIN Guillaume et WETTSTEIN Morgane, le 24 août 2024
PIERRÉ Daniel et KOUADIO Christiane, le 31 août 2024
LEBRIS Angel et DONSON Stéphanie, le 14 septembre 2024
MIQUEL Yannick et SCHRIVE Patricia, le 21 septembre 2024
RAMI Mohamed et AZZAOU I Insia, le 19 octobre 2024
TAULIER Romain et GERALDES Anaïs, le 9 novembre 2024

Décès

ROULLE Christian, le 12 janvier 2024
POURCHER Rémi, le 5 février 2024
OLIGER Née BOURY Martine, le 8 février 2024
PONZEVERA Daniel, le 16 mars 2024
JAMET William, le 5 avril 2024
GUYARD Serge, le 4 juin 2024
LUSZEZINSKI Née BONHOMME Ginette, le 14 juillet 2024
ROUSSEAU DUMARCET, Monique 14 juillet 2024
BRUN Edmond, le 22 septembre 2024
JALBAUD Renée, le 24 septembre 2024
SALOM Maurice, le 15 octobre 2024
ELDIN Née VIENNET Germaine, le 30 octobre 2024

AIGON de MONTREDON Jean, le 7 novembre 2024
BABIN Marcel, le 13 novembre 2024
SCHAEFFER PLUMET Jérôme, le 25 novembre 2024
GUIRAO Née ORENES Rosette, le 26 novembre 2024
PONS MOURASSOT Marie, le 27 novembre 2024
TEYSSIER Jean-Louis, le 27 novembre 2024
SARROBERT Aimé-Elie, le 8 décembre 2024
BUENO MARTIN Née MARTIN MOLINA Maria,
le 20 décembre 2024
GARIBALDI Francis, le 28 décembre 2024
GRUCKERT René, le 29 décembre 2024

**Afin de respecter la vie privée, cette diffusion nécessite l'accord des intéressés ou de leur famille.
Sans réponse de leur part, les avis de naissance, mariage ou décès ne sont pas publiés.**

GGL_

PRÉSENTE

COUP DE CŒUR À L'HORIZON



VOTRE PÉPITE SOUS LE SOLEIL PARMIS PLUS DE

500 TERRAINS À BÂTIR

04 99 614 514 | ggl-amenagement.com

ALAIN AFFLELOU MILHAUD

A côté de Marie Blachère
1100 Route de Montpellier



LUNETTES DE VUE
LUNETTES DE SOLEIL
LENTILLES
EXAMEN DE VUE
VISITES A DOMICILE

VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOMBREUSES COLLECTIONS : DES GRANDES
MARQUES AINSI QUE DES MONTURES ENTIEREMENT REMBOURSÉES.

04.66.58.13.82 pomi@afflelou.net